### **MAIRIE DE LE RETAIL**

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 1<sup>ER</sup> JUIN 2023

Réunis sous la présidence de Madame Véronique GILBERT, Maire, salle des Associations.

<u>Présents</u>: Mesdames Henriette BEAUDET, Marie-Noëlle BEAUDET, Claudette CHARRIER, Véronique GILBERT

Messieurs Sébastien BERGUER, Damien DAVIGNON, Jean-Pascal GUIOT, Rémy NEAU

**Excusés/pouvoir**: Carine BERNARD pouvoir à Sébastien BERGUER, Arnaud POIRAULT pouvoir à Damien DAVIGNON

Absent: Charles BARRIBAUD

**Date de la convocation**: 24 mai 2023

### Ordre du jour :

- Devis de l'entreprise Aumand-Palluau : modification réseau hydraulique salle des Associations/mairie
- Devis achat panneaux de chantier
- Demandes de subventions : Association les Amis de la Nature Collège Louis Merle
- Signaleurs Tour Cycliste Poitou-Charentes 2023
- La Marouette Gâtinaise
- Travaux « maison Madeleine »
- Questions diverses

Madame le Maire a ouvert la séance à 20H30 et propose comme secrétaire de séance Sébastien BERGUER.

## **Approbation Procès-Verbal**:

Madame le Maire demande si le procès-verbal de la séance du 6 avril 2023 soulève des observations. Aucune objection n'étant émise, elle propose de passer à son adoption. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

# • <u>DEVIS DE L'ENTREPRISE AUMAND-PALLUAUD : MODIFICATION RESEAU HYDRAULIQUE SALLE DES ASSOCIATIONS/MAIRIE</u>

Délibération: 019-01-06-2023

Suite à la proposition d'achat des bâtiments de l'école, des travaux de modification de réseau hydraulique de la salle des Associations et de la mairie doivent être exécutés afin que chaque site soit autonome.

Après en avoir délibéré, l'entreprise Aumand-Palluau a été retenue pour un montant de travaux de 558.12€HT soit 669.74€TTC.

Voix: 10 « Pour »

# • DEVIS ACHAT PANNEAUX DE CHANTIER

Délibération: 020-01-06-2023

L'adjoint technique a demandé l'achat de 3 panneaux de chantier « gravillons » nécessaires lors des travaux de voirie. Suite à la réception des devis, l'entreprise Signaux Girod de la Crêche a été retenue pour un montant de 200.75€HT soit 240.90€TTC.

Voix: 10 « Pour »

# • DEMANDES DE SUBVENTIONS : ASSOCIATION LES AMIS DE LA NATURE – COLLEGUE LOUIS MERI E

Délibération: 021-01-06-2023

<u>Associations les Amis de la Nature</u> : Gîte au lieudit la Martinière. L'association a fait une demande de subvention d'un montant de 500€ pour l'aménagement du parking pour l'accessibilité des locaux aux personnes à mobilité réduite

<u>Collège Louis Merle de Secondigny</u>: demande de soutien aux projets pédagogiques pour l'année scolaire 2023-2024, cinq collégiens demeurant la commune sont concernés

Ces demandes de subventions ne peuvent être prises en charge sur le budget 2023 puisque le prévisionnel 2023 est clôturé. La nomenclature M57 ne permet plus de virement de crédit du chapitre 011 (charges à caractère général) vers le chapitre 65 (autres charges de gestion).

Cette demande est mise en attente et sera revue en fin d'année avec les crédits restants au chapitre 65. Voix : 10 « Pour »

## • SIGNALEURS TOUR CYCLISTE POITOU-CHARENTES 2023

Le prochain Tour Cycliste Poitou-Charentes en Nouvelle-Aquitaine traversera le territoire le mercredi 23 août 2023 (2ème étape). Il est demandé quatre signaleurs pour sécuriser les carrefours la Renaulière-Frémaudière et les Gâts

#### • LA MAROUETTE GATINAISE

Les randonnées estivales de la Marouette Gâtinaise sont organisées en juillet et août dans les huit communes de l'ancien canton. Pour le Retail la date retenue est le mercredi 19 juillet (départ du Logis de la Forêt à 18 heures). Comme les années précédentes il est demandé la mise à disposition d'une salle et une boisson pour le verre de l'amitié en fin de randonnée. Un avis favorable est émis : mise à disposition du préau du Logis et boisson offert par la commune aux participants. Damien et Arnaud sont en charge de la boisson.

Programme des randonnées estivales : Neuvy-Bouin 5 juillet, Azay-S/Thouet 12 juillet, Secondigny 26 juillet, St Aubin-le-Cloud 2 août, Allonne 9 août, Vernoux-en-Gâtine 16 août et Pougne-Hérisson 23 août

### • TRAVAUX « MAISON MADELEINE »

La parole est laissée à Sébastien Berguer. Réception de deux devis :

- entreprise Bernard : travaux accès « maison Madeleine » pour les personnes à mobilité réduite. Montant 5 970.14€HT soit 7 164.17€TTC
- entreprise Aumand-Palluau : travaux d'électricité. Montant 5 949.77€HT soit 7 139.72€TTC Damien Davignon informe l'assemblée que le devis sera revu pour un branchement en triphasé. Il est demandé de consulter d'autres entreprises pour les travaux et fournisseurs pour le petit matériel. Désencombrement partiellement effectué, quelques objets ont été vendus au vide-grenier.

### **QUESTIONS DIVERSES:**

<u>Commune Nouvelle</u>: Madame le Maire fait lecture du mail en date du 4 mai émanant du maire d'Allonne, à l'assemblée. Ce dernier fait une nouvelle proposition de rencontre pour échanger sur le dossier. Une discussion est menée entre les élus présents. Il est demandé un vote à main levée pour une rencontre ou pas : 3 voix « Pour » – 7 voix Contre »

<u>Chargeur de batterie</u>: ce matériel est manquant à l'atelier et parfois nécessaire. Après étude des devis, les établissements Brossard de Champdeniers ont été retenus pour un montant de 124.92€HT soit 149.90€TTC.

<u>Fleurs mare route des Eaux</u> : il est demandé à Marie-Noëlle Beaudet et Sébastien Berguer s'ils peuvent assurer l'arrosage des fleurs à la mare quotidiennement. La tâche est répartie entre les deux élus.

<u>Cours informatique</u>: Sébastien Berguer, en charge de cette activité, informe l'assemblée qu'à partir du 18 septembre les cours informatiques se dérouleront salle d'activités au Logis de la Forêt et tous les quinze jours.

<u>Papier/carton pour le Togo</u>: Henriette Beaudet demande qu'une réflexion soit menée pour le nouveau lieu de stockage lorsque les bâtiments de l'école ne seront plus du domaine de la commune. Signature des actes notariés en juin.

<u>Cérémonie du 8 mai</u>: Henriette Beaudet a fait des félicitations sur le repas et la prestation de service assuré par l'Ecu de France, mais elle a déploré le manque d'investissement de la part d'élus pour remplacer Madame le Maire qui était souffrante, sachant que le 8 mai est le seul repas offert par la commune aux administrés. A voir l'année prochaine s'il faut maintenir ce repas.

Il est demandé de revoir la boisson qui a été insuffisante lors du repas (peut-être y a-t-il eu confusion avec le Comité des Fêtes lors du vide-grenier), faire deux commandes séparées.

**Bois de Purvert**: Jean-Pascal Guiot alerte l'assemblée sur l'état de la voie (de la Tuilerie au carrefour de l'Embruinière) et informe que l'arrêté de circulation est arrivé à son terme et que les travaux ne sont pas terminés. Ce même jour, jeudi 1<sup>er</sup> juin, un message a été laissé à l'entreprise pour la restitution des panneaux de voirie de la commune. Sébastien Berguer qui emprunte cette voie rapporte qu'un panneau est en mauvaise état. L'entreprise sera, de nouveau, contacté et sera vu ce problème de panneau.

<u>Transport solidaire</u>: Claudette Charrier relate à l'assemblée que deux administrés veulent bien assurer le transport de personnes. Les formalités doivent être vu avec l'encadrant d'Activ'Séniors.

## Prochaine réunion de conseil : mercredi 28 juin 2023, 20h30 Salle des Associations

L'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à vingtdeux heures trente minutes.

La Présidente	le Secrétaire	
Véronique GILBERT	Sébastien BERGUER	
Les Membres		
Charles BARRIBAUD  Absent	Henriette BEAUDET	Marie-Noëlle BEAUDET
Carine BERNARD	Claudette CHARRIER	Damien DAVIGNON
Excusée/Pouvoir		
Jean-Pascal GUIOT	Rémy NEAU	Arnaud POIRAULT <b>Excusé/Pouvoir</b>